

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pages Manquante: p. 9-16

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 47.]

MONTREAL, 29 AOUT, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.]

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.

Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt.	Dép.	A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn	23	6.20	6.25
Sutton Flat	8	6.40	6.55
Emerson's	11	6.50	7.15
West Bromo.	15	7.05	7.35
Sweetsburgh.	18	7.20	7.50
Cowansville	20	7.30	8.10
East-Farnham.	24	7.40	8.30
Brigham	26	7.50	8.40
Farnham	28	7.55
West-Farnham.	33	8.10	9.10
St. Jean	8.45
Montréal	Arr.	9.50

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal	Dép.	P. M. 3.00	A. M. 11.00
St. Jean	4.30
West-Farnham.	5.15	10.30
Farnham	4	5.30
Brigham	7	5.35	11.00
East-Farnham.	9	5.45	11.20
Cowansville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh.	15	6.05	11.55
West Bromo.	18	6.20	12.10
Emerson's	24	6.35	12.30
Sutton Flat	25	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, etc.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Desvoies attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3800	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Ald.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2800	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1050	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephon.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec :

Sarmatian	20 juill. 1872
Moravian	27 " "
Scandinavian	3 août " "
Hibernian	10 " "
Prussian	17 " "
Austrian	24 " "
Sarmatian	31 " "

Prix du Passage de QUEBEC :—

Cabine.....\$70 à \$80

Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David	le ou vers le 10 Juin
Corinthian	" " 20 " "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser

A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAE & Co. ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN.
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SCEURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouillottes, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland
Antimoine, Vitres, Do du Canada,
Zinc en Feuille, Peinture, Tuile à Pavé,
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,
Plomb en Saumon, Fils Couverts, Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb, Briques afour- Fontaines,
naïac.

Biancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE,
Tuiles à Pavé Écossais Patented, &c.
Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RES-
SORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.



COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques
Chars ordinaires et neufs à tous les
Trains de Jour, Chars Pullis Dor-
toirs, à tous les Trains de Nuit, sur
toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdens-
burgh, Ottawa, Brockville, Kingston,
Belleville, Toronto, Guelph, London,
Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit,
Chicago et tous les points de l'ouest. 8.00 A. M.
Express de Nuit de 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto,
et les stations intermédiaires. 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vau-
dreuil à 5.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à
7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P.
M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à
8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30
P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rou-
se's Point, et les steamers du Lac
Champlain..... 6.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral à 9.00 A. M.
Express pour New York et Boston via
Vermont Central à 3.45 P. M.
Trains de la Malle pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et en Jonction avec les Chemins de
Fer des Cantons du Sud-Est, et avec
les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.
Train de Passagers du Jour pour Island
Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express du Jour pour Québec, Rivière du
Loup et Cacouna..... 8.30 A. M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe,
Richmond, Sherbrooke, Island Pond,
Gorham, Portland, Boston à 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du
Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham,
Portland, Boston et les Provinces d'au
Bas 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant
ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette
station et communiqueront avec les omnibus pour les
Hotels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend
des communications avec les autres lignes, la Com-
pagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'ar-
riveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas
aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOUTH,"
communiquera avec le Chemin de Fer le Grand
Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous
les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le
confortable possible aux passagers et pour le transport
du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale com-
muniqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant
Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m.,
pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de
la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Zena-
venture ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 55 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & Cie.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

No. 10, Rue St. Nicholas.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1859, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOOL, WHISKY de SEIGLE, WHISKY de MALT, TODDY WHISKY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est gravée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. D. CHARLEBOIS,
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT
OLD RYE WHISKY
ESPRIT-DE-VINS 50 O. P.
ALCOOL 60 O. P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Marchands de Vins.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON-ROUGE, GENIEVRE (Old Tom), VINS de GINGEMBRE, SIROPS de FRUITS de CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel. Table des mieux servis.

Marchands de Tabac, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

12, & 13 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P. Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, D'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas, MONTRÉAL.

Marchands de Vaisselle.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES ET VAISSELLE.
39 & 31 Rue St. Paul,
BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

LIVRES.

- Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
- Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
- Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr. Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
- Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
- Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
- Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
- Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
- Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.00c.
- Mes Impressions et Confidences d'aujour d'hui des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufour, in-12 br. 50c.
- Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
- Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
- Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Lundrin, in-12 br. 40c.

En vente à la Librairie
J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,
250—RUE ST. PAUL—250
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE,
Soul Agent pour la Puissance du Canada de
Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
" CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
17 Rue St. Sacrement,
MONTRÉAL, P. Q.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.
Remises faites sans retard dans tous les cas.
P. RIVARD
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, } Dans la
District de Montréal. } COUR SUPERIEURE,
Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, faisant affaires sous la raison sociale de E. Coote & Compagnie, de Montréal, Epicier,

FAILLI.

Lundi, le neuvième jour de Septembre mil huit cent soixante et douze, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD COOTE,
Par DEVLIN & POWERS,

Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 7 Août 1872.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SACHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"
Soies noires
et étoffes à robes en grance variété, chez

OGILVY & CIE.,
MONTREAL.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLIS EN 1842.]

**CONFISEURS EN GROS
FABRICANTS DE**

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four-nitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Mottos, Cornets d'abondance.
397 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.
Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriqué en Mars] en pots de 1 lb.
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

**CHAS. ALEXANDER & FILS,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.**

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAL, CADREUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 264 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerias, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,
Ci-devant de la maison Sénécal, Cadreux & Joly.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribués.		MALLES.	Journées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00		Provinces d'Ontario.....(a)	7.00	5.00
		Rivière Ottawa par route.	6.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	7.45	6.00
8.00		Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup		7.00
2.00		St. Rémi et Hammingford		2.00
8.11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	12.45
10.00		De St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.30
MALLES LOCALES.				
11.00		Beauharnois (route).....	6.00	
11.00		Chambly (aussi G.A.M.) et St. Césaire.....		1.30
11.00		Contrecoeur, Varennes et Verchères.....		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.04	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.34	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.04		St. Lambert.....		2.00
9.34	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00
11.04		Longueuil.....	6.00	1.30
		N. G. usgov. et St. Hiccollet	7.00	
	5.15	Terrebonne et St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
		Trois-Rivières par la Riv. Nord.....		1.30
8.00				
PROV. MARITIME.				
		N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
		Les malles pour T.-Nouve sont en voyés tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8&9		Boston et les États de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30
8 & 9		New-York et les États du Sud.....		2.30
8.9		Island Pond, Portland et le Maine.....	12 & 7	
8.11		États de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	5.00
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont ex.édiés chaque jour à New-York d'où partent les aumales:		
		Pour Havana et Indes Occidentales vid Havana, tous les Jendis P.M.		2.30
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE.				
		Par la ligne Canadienne... Vendredi.....	7.00	
		Par la ligne W. & G. vid New-York.....Lundi.....		2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 à 5.40 p.m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 p.m.
Le Dimanche à 9.00 p.m.

P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL,
ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent. No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avortit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazoliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaies à gir chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118
GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE Lampes et Huile de Charbon

Le sousigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empressera d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT
F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison de chaleur, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivales comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont., sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés,

WINNING, HILL & WARE,
No. 389, Rue St. Paul,
Montréal

27 Juin 1872.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.

Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,
65, RUE DE LA COMMUNE,
Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAudeau & CIE. Montréal,
THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,
No. 256 RUE ST. PAUL,
Troisième porte de
M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES, ANGLAISES et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,
MONTRÉAL,



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 17 juillet, 1872.
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 13 par cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 28 Août 1872.

Depuis huit jours, la plus grande excitation règne dans les cercles commerciaux, et les affaires forment le dernier sujet de conversation. Les élections parlementaires dont le dénouement aura enfin lieu cet après-midi, absorbent toute l'attention du public. Le système de faire les élections à la convenance du parti politique au pouvoir, est un sujet qui mérite toute l'attention de nos législateurs en tant que les affaires souffrent par tout le pays de l'excitation qui règne pendant tout le temps qu'elles durent.

Nous avions raison dans notre dernière revue du marché de douter de l'exactitude des chiffres de la circulaire Lyons & Cie., car à peine notre dernier numéro était-il imprimé, que le télégraphe nous apprenait la suspension de la maison Lyons, qui avait rempli le principal rôle dans le jeu dangereux qui s'était joué pendant quelque temps sur la place de Chicago, et dont le dernier acte entraînait la ruine d'une vingtaine de maisons de commerce. Nous disons une vingtaine pour rester dans les limites du vrai. Les pertes des spéculateurs dépassent deux millions.

Il reste encore la spéculation de lard dont nous n'avons pas encore eu le dernier mot. Espérons pour l'honneur du nom canadien que celle-là tournera à l'avantage des hardis spéculateurs qui ont risqué leurs millions, et qu'elle ne sèmera pas la ruine et la désolation comme vient de le faire pour la centième fois la spéculation effrénée de la maison Lyons, qui probablement comme beaucoup d'autres, ne spéculait que sur une marge qui, une fois engloutie, n'avait rien sur quoi retomber.

Dans notre dernière revue du marché, nous avons attiré l'attention du public commercial sur un abus grave qui existe dans le commerce de raisin de Malaga. Nous donnons aujourd'hui la traduction d'un extrait de circulaire qu'a adressé la maison Adolpho Bries & Cie. sur le même sujet:—

... Mais il y a un autre fait à prendre en considération, qui a largement contribué au rendement de la récolte de l'année dernière, au moins en ce qui regarde le nombre de boîtes, c'est la continuation de cet abus toujours croissant d'employer dans la confection des boîtes à raisin le bois le plus lourd possible, dans le but de produire un trait de dix à douze livres, tandis que légalement il ne devrait être que de six livres, remplissant ainsi les boîtes avec dix-neuf à vingt livres de raisin, au lieu de vingt-cinq qu'elles devraient contenir. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de remédier à cet abus, parce qu'aux États-Unis le raisin continu à se vendre à la boîte et non à la livre poids net, en sorte qu'avec un droit élevé de cinq cents par livre, l'économie à gagner sur les droits, déduction faite du poids de la boîte, était en toute circonstance plus importante qu'aucun des profits de la commission sur ventes sujettes aux fluctuations du marché. Il y a de plus un autre abus à signaler. Les producteurs à la campagne ne mettent pas autant de soin à séparer les différentes qualités du raisin avant de le mettre en boîte, qu'autrefois, et aussi longtemps que la producteur pourra remplir ses boîtes avec 18 ou 20 livres de petit raisin et les vendre à prix pleins, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il en prenne avantage. Comme ces différents abus sont, avec le temps, passés à l'état de système, et qu'ils ont en même temps soulevé des réclames générales, et qu'ils ont jeté du discrédit sur ce genre de commerce les producteurs et les expéditeurs en sont venus à une entente, et nous aimons à constater qu'elle a reçue l'approbation générale. Nous pouvons donc exprimer l'opinion sincère, que pour la prochaine saison nous verrons disparaître cet abus, sinon complètement, du moins en grande partie. Si dans

les États-Unis l'on pouvait, comme en Angleterre, adopter le système de vendre par poids de douane net, et non par boîte, tout déficit dans le poids disparaîtrait nécessairement. La continuation de ce système tomberait elle-même, du moment que les producteurs n'y trouveraient aucun profit. Quant à nous, nous sommes bien décidés à n'acheter la saison prochaine que des boîtes sur lesquelles, lors de l'expédition, on aura marqué le poids net, et dont la qualité répondra aux exigences du commerce. Une telle réforme, une fois définitivement adoptée, aux conditions maintenant débattues, le commerce dans cette branche, offrirait toutes les garanties nécessaires pour l'avenir, la moralité et la respectabilité auquel il a droit par son importance seraient assurées d'une manière permanente.

NOUVEAUTÉS, (Dry Goods). Nous n'avons rien de bien nouveau à ajouter à nos remarques de la semaine dernière. Le marché n'offre aucun changement. On est encore trop occupé des élections dans les campagnes pour donner l'attention voulue aux affaires. Encore quinze jours, et Dieu merci, le peuple se trouvera à ses habitudes ordinaires, à la satisfaction du commerce d'un bout à l'autre du pays.

LAINES.—Les laines dont les cours avaient fléchi sur le marché de Londres pendant les mois de juin et juillet, ont de nouveau haussé, et sont maintenant à ce qu'elles étaient en avril.

Sur notre place le marché se maintient aux cours de juillet, 42½ à 45½ par lb.

COTON.—Voici comment les journaux d'Europe reçus par le dernier courrier signalent la situation du marché en Europe.

FERRONNERIES ET MÉTAUX.—Notre marché a été plus calme depuis une quinzaine, et les fluctuations semblent subir un moment d'arrêt.

On cote à la clôture :

FONTE.	
Gartsherrie et Coltness.....	\$ 48.50 à \$50.00
Summerlee et Langloan.....	47.50 à 48.50
Glenarnock et Eglinton.....	45.00 à 47.00
Calder.....	45.00 à 00.00
Carnbroe.....	43.00 à 44.00
Monkland et Cyde.....	42.00 à 43.00
Calder, No. 3.....	43.00 à 00.00
Hematite.....	52.00 à 00.00

FER EN BARRE.	
Staffordshire, par 100 lbs.....	\$ 4.50 à \$4.75
Ecossois, do.....	4.25 à 4.75
De Suède do.....	6.00 à 7.00

TÔLE ET FERBLANC.	
Tole, Glamorgan, par boîte.....	\$ 8.50 à 8.75
do Swansea, do.....	8.25 à 8.50
do Budd do.....	8.50 à 8.75
do Staffordshire do.....	8.25 à 8.75
do Couronne do.....	8.75 à 9.00
do Hatton do.....	8.50 à 8.75
Ferblanc, Charcoal, IC, par boîte....	13.50 à 13.75
do Charcoal, IX, do.....	15.50 à 15.75
do Charcoal, DC, do.....	12.50 à 12.75
do Coke, do.....	12.50 à 12.75
Fenillard à cercles, do.....	5.00 à 5.25
do en feuille, do.....	6.50 à 7.00
Plaques à Bouilloires, do.....	5.50 à 5.75
Tole de Russie, par lb.	Manque.
Clous coupés, do.....	5.75 7.00
Carvelles forgées, do.....	6.50 à 7.00
do pressées, do.....	6.50 à 00.00
Plomb à tir, do.....	7.00 à 7.50
do en saumon, do.....	6.00 à 6.75
do en feuille, do.....	6.50 à 6.75
Acier (Cast Steel), do.....	14.00 à 15.00
do à ressort, do.....	6.00 à 7.00

BOIS DE SERVICE.—On nous écrit de Québec que de fortes transactions ont été conclues en cette ville pour le marché anglais. Le marché est bien approvisionné, une grande partie des cages en destination de cette ville y étant arrivée. Nous donnons ci-dessous un état de la

quantité de bois inspecté et mesuré depuis le commencement de la saison :

BUREAU DU SURINTENDANT DE MESURERS DE BOIS.
Québec, 23 Août 1872.

Etat comparatif de Bois de Charpente, Douves, Mats, Beauprés, Espars, mesurés et inspectés jusqu'à cette date :

	1870	1871	1872
Pin blanc octogonal.....	773,317	1805,268	1814,934
Pin blanc.....	9007,956	12343,602	5745,937
Pin rouge.....	1358,167	1128,519	478,107
Chêne.....	1616,339	2180,688	1078,880
Orme.....	1358,458	174,067	111,419
Frêne.....	269,950	249,773	83,867
Pruche.....	12,086	13,319	2,627
Noyer.....	676	871	581
Epinette.....	118,634	72,277	60,803
Bouleau et Erable	365,353	136,451	326,621
Mats et Beauprés.....
Espars.....	101	102	16
Douves marches 496.8.2.6	1010.2.3.10	1306.3.1.16	
Douves W I.....	483.9.0.2	1571.4.0.22	1611.7.1.0
Douves pour tonnes.....	66.4.1.14	56.6.2.21	

On nous informe que les manufactures de bois du District d'Ottawa vont s'occuper moins de la production du bois carré l'hiver prochain que des billots, et on estime qu'il n'en sera pas manufacturé plus d'un dixième de l'année dernière.

Sur notre marché, la demande pour le bois de service a été très active.

BOIS DE CORDE.—Il existe beaucoup de divergence d'opinion sur la perspective du commerce de bois de corde pour cet automne. Quelques-uns prétendent que le haut prix auquel il a été tenu pendant le cours de l'été ne se maintiendra pas cet automne et que les cours devront baisser en conséquence des fortes provisions que les consommateurs ont fait qui tendront à faire diminuer la demande lorsque le froid nous arrivera. D'autres prétendent que les prix actuels se maintiendront et que les stocks seront tout au plus sinon moindre qu'ils ont contenu de l'été au commencement de l'automne, que la difficulté d'obtenir, et le haut prix du fret empêcheront les prix de baisser. Il y a un fait important à constater, c'est que jusqu'à présent, les recettes ont dépassé de beaucoup celles de l'année dernière pour le même espace de temps, et qu'elles ont été accaparées en grande partie par les consommateurs. Les clos sont encore comparativement vides. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix.

CHARBON.—Send Coals to Newcastle, n'est pas un mot pour rire, le fait se réalise actuellement en Angleterre. Il paraît qu'on peut importer de la houille de Belgique en Angleterre à 4½ meilleur marché par chaldron qu'on peut obtenir celle de Newcastle. Cette position du marché anglais contribue énormément à développer nos ressources minières et forcer l'introduction du charbon de la Nouvelle-Ecosse dans nos usines où on employait de préférence le charbon à vapeur anglais quand il était à meilleur marché. La demande pour le charbon de la Nouvelle-Ecosse est-elle en conséquence très-active. Le charbon à vapeur écossois est très rare et commande par conséquent de hauts prix. Le charbon anthracite est toujours en bonne demande et les consommateurs se hâtent de recevoir leur provision d'hiver. L'expérience de l'hiver dernier pour laquelle les consommateurs ont payé si cher, sert très-avantageusement les intérêts des marchands de charbon, qui, nous n'en doutons pas, savent en profiter.

On cote les différentes sortes comme suit :

American anthracite par 2000 lbs.	\$7.00 à \$7.25
Pays de Galles.....	" " 7.75 à 8.00
Lehigh Blocs.....	" " 8.50 à 9.00
Newcastle à grille...	" " 7.00 à 7.25
Baie Glacée.....	" " 6.50 à 7.00
Ecosse à vapeur...	" " 7.00 à 7.25
Charbon de forges...	" " 8.00 à 9.00

FOIN ET PAILLE.—La culture est en pleine récolte, et nos marchés sont peu fréquentés. Le foin et la paille ont été offerts très parcimonieusement cette semaine et commandent comparativement à l'abondance de la récolte, des prix élevés. On cote le foin de bonne qualité de \$13 à \$14 par 100 bottes de 15 lbs, et celui de qualité inférieure de \$10 à \$12. La paille est rare et se cote de \$6 à \$7 pour qualité inférieure, et \$3.50 à \$9.00 pour qualité supérieure.

Dans l'Etat du Vermont la récolte est très forte.

Pour le marché de Boston, la demande est très calme et la tendance est à la baisse. Le mil de meilleure qualité commande difficilement \$30 par tonneau, celui des Etats de l'Est et du Nord commande de \$28 à \$30 pour choisi, et de \$23 à \$25 pour qualité ordinaire. On cote la paille de \$24 à \$25 par tonneau.

FARINES.—Notre marché à la farine que nous avons laissé tout bouleversé par la baisse qui venait d'être signalée sur le blé sur le marché de Chicago, et qui a entraîné la ruine d'une centaine de spéculateurs, selon quelques informations, n'a pas mis de temps à se rétablir et avec les concessions des détenteurs, les affaires ont recommencé avec une certaine activité. La demande s'est maintenue assez régulièrement, et le marché clôture aux cotes de notre tableau de prix courants.

BLÉ.—Les transactions dans ce céréale ont été presque nulle sur notre marché depuis huit jours.

GRAINS GROSSIERS.—Rien à signaler.

LARD EN BARIL.—Le stock de lard mess en baril se trouve maintenant en une seule main. On cote cette qualité ferme de \$16.00 à \$16.50, et le mess mince \$15.00 à \$15.25.

JAMBON.—Manque.

SAINDOUX.—Rare. Ferme tenu à 11c. Tendance à la hausse.

BEURRE.—Demande régulière pour la consommation de 14c à 16c. La demande pour exportation soit en Europe ou aux Provinces maritimes est nulle. La température en Angleterre a été très favorable pour la fabrication du beurre, et les fermiers en ont profité. Il est très probable qu'en conséquence de l'augmentation de la production en Angleterre, la demande sera moins active que l'année dernière, et les prix seront moins hauts. Jusqu'à présent, la chaleur dans notre province et celle d'Ontario a été trop forte pour pouvoir transporter facilement l'article, mais aussitôt que nous aurons des jours plus frais, le mouvement sera plus actif.

FROMAGE.—La demande pour le marché anglais a été très active depuis quelques jours, et les cours ont subi une hausse de un demi à un centin par livre. L'exportation a sensiblement augmenté, et si la demande se maintient en Angleterre elle augmentera encore davantage. On cote bon ordinaire 10c à 10½c, et choix 11c à 11½c par lb.

Poisson.—On signale une amélioration très marquée dans la demande du poisson, particulièrement pour la morue sèche, et d'assez fortes

transactions ont été conclues de \$4½ à \$4 par 112 lbs.

On nous informe que les pêcheurs sont très satisfaits de la pêche sur les côtes de la Gaspésie. Sur les côtes du Labrador le poisson commence à paraître en plus forte quantité qu'au printemps, et on espère que la pêche sera satisfaisante.

Café.—L'abolition des droits sur le café n'a pas causé d'augmentation dans la demande, et les affaires dans cette fête sont calmes. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—Il s'est établi de nouveau un bon courant d'affaires dans les produits chimiques, spécialement pour les sortes employées dans la fabrication du savon. On signale de fortes ventes de Soda ash à \$3.25 par 100 lbs., de soude caustique à \$5.00. On cote le carbonate de soude \$5.50 par 112 lb. et le sel de soude \$2.25 par 100 lbs.

Les produits chimiques tendent fortement à la hausse en Angleterre.

ÉPICES.—Le marché aux épices n'offre aucun changement. Les cours restent les mêmes que la semaine dernière.

FRUITS.—Aucun changement à signaler.

HUILE.—Plusieurs ventes d'huile de morue ont été conclues de 48c à 49c par gallon. Les huiles de loup marin s'offrent quelque peu plus facilement. On cote celle raffinée à la vapeur 70c, la blanche ordinaire 67½c, la paille 60c à 62½c par fortes parties, ou petites quantités on cote 2½c par gallon plus cher.

Huile de Pétrole.—La demande commence à se réveiller. Les cours restent sans changement de 32½c 35c pour quantités ordinaires du commerce.

MÉLASSE.—On signale le placement de quelques lots de qualité inférieure. Les qualités moyennes manquent de même que les qualités supérieures. On cote les qualités inférieures de 18c à 20c par gallon.

Les circulaires de la Havane portent l'augmentation de la production de la mélasse à 50,000 tonnes de plus que l'année dernière.

Riz.—La demande pour ce grain a été calme pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix.

SEL.—L'activité que nous avons signalée dans une de nos précédentes revues se continue dans l'article sel. La demande est générale mais les détenteurs préfèrent tenir leurs stocks pour le présent. De leur côté les acheteurs attendent l'arrivée de la flotte d'automne dans l'espoir qu'ils pourront acheter à meilleur marché qu'à présent et écoulent leurs stocks jusqu'au dernier sac pour n'acheter ensuite qu'au fur et mesure de leurs besoins journaliers. Cette situation ne durera pas longtemps et les acheteurs de la Province de Québec devront bientôt paraître sur le marché pour y opérer plus libéralement s'ils ne veulent voir le stock sous voile passer tout droit pour le Haut-Canada et les Etats de l'Ouest. Le sel a été à si bon marché depuis quatre ans qu'il semble impossible qu'il se relève jamais, du moins c'est ce que paraissent penser un grand nombre de marchands. Ils perdent de vue la hausse sur le marché producteur, la révolution qui s'est faite dans ce commerce par l'énorme demande de fret pour le fer de toutes sortes, etc., etc.

Le sel fin en disponible a été accaparé cette semaine pour être expédié à Toledo. Les achats

forment un total de 9,000 sacs. On cite plusieurs ventes de gros sel de Liverpool à 90c. pour importation 1872, et à 85c. pour importation 1871. Le sel fin a été payé 75c.

SPRITUEUX.—La demande pour les spiritueux a été calme cette semaine. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours, soit des spiritueux domestiques, soit des spiritueux étrangers.

SUCRE.—Le marché au sucre est calme avec demande régulière pour la consommation aux cours de notre tableau de prix courants.

THE.—Affaires très calmes. Les détenteurs feraient quelques concessions pour effectuer le placement de lots importants, mais les acheteurs ne paraissent aucunement disposés à augmenter leurs stocks pour le présent.

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.

Pour la semaine finissant le 20 Août 1872.

La semaine qui vient de s'écouler a été la plus active de toute la saison. Nous avons à signaler des ventes considérables de pin et de bois brut pour future livraison. Quant aux prix ils sont de plus en plus fermes, et nous n'avons maintenant aucun doute que pour le reste de la saison ils se maintiendront aux cours actuels. Nous pouvons compter sur des demandes actives avec tendance à la hausse dans les prix. De fortes expéditions ont été faites pour remonter les stocks des clos de détail pour l'hiver prochain, en prévision d'une clôture de la navigation aussi subite que celle de l'année dernière. Il ne reste plus maintenant que deux mois pour faire les expéditions des scieries.

Nos rapports d'Ottawa nous informent que depuis deux ou trois jours, trois des plus grandes scieries ont cessé leurs opérations par manque de billots, et les manufacturiers loin de paraître disposés à faire aucune concession maintiennent les prix fermement et demandent même des prix plus élevés.

La demande pour bois de pin de qualité inférieure par tout le pays est très marquée, et la consommation de plus en plus forte. La qualité de bois le plus en réquisition pour le moment est le madrier. L'approvisionnement n'étant pas en proportion de la demande, il s'en suit que les prix pour cette qualité se maintiennent élevés et à des cours rémunérateurs pour les vendeurs.

Les planches de pruche et d'épinette font maintenant concurrence aux planches de pin (culls), comme elles l'ont fait l'année dernière lorsque les prix étaient à peu près les mêmes. La différence en valeur cette année est de 7 à 8 centins chaque. Ce fait milite beaucoup en faveur des planches de pruche, et occasionne pour cet article des demandes plus actives, ce qui doit être attribué à la grande consommation des planches (culls) de pin. Les demandes de pruche et d'épinette pour les marchés des Etats de l'Est sont aussi à l'avantage des manufacturiers de Glen Falls. La plus grande partie de la pruche et de l'épinette du Champlain trouve maintenant un bon débouché sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre.

Les arrivages à Chicago pour cette saison jusqu'à ce jour sont de 645,200,000 pieds contre 564,514,000 pieds pour le même espace de temps en 1871; les expéditions, 217,740,000 pieds.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie,

et Champlain, pour la seconde semaine d'Août, ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	18,663,300	620	400,000
1871.	15,341,500	1,621

Des planches et voliges reçues, 14,088,700 pieds sont venus par le canal Erie, et 4,574,600 par celui de Champlain.

Des arrivages à Albany par les canaux Erie Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 15 août ont été comme suit :

	Planches	Bardeaux.	Douelles.
1872.	177,830,200	5,835	4,666,400
1871.	209,846,400	19,029	6,628,500

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$6.25 à \$6.50 pour le pin, et \$7.75 pour le noyer, etc., d'Oswego à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00 à 60 00
do quatrième do	53 00— 55 00
do choisi do	48 00— 50 00
do bon pour boîtes par M.....	28 00— 30 00
do commun do do	24 00— 27 00
do lambrissage do	53 00— 55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42— 46
do do do rebuts, do ..	30— 32
do Planches, 10 pcs. do ..	28— 32
do do do rebuts, do ..	24— 25
do do 16 pieds, par M.	30 00— 32 00
do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00— 33 00
do do 12 pcs. 13 do do.	30 00— 31 00
do do 14 pcs. (siding) do.	35 00— 37 00
do do 14 pcs. choisi do.	45 00— 48 00
do do 14 pcs. commun do.	26 00— 29 00
do do 1 pc. do.	32 00— 34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00— 46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00— 26 00
Epinette planches.....	\$ — \$ 18
do madriers 14 pcs. chaq.	— 23
do do 2 " "	— 36
do colombages, 2x4 " "	— 14
Pruche planches " "	— 16
do solives 4x6 " "	35— 37
do do 3x4 " "	— 16
do colombages 2x4 " "	— 13
do madriers 2 pouces " "	33— 34
Noyer noir bon par M.....	75 00— 80 00
do 1/2 pouces "	75 00— 78 00
do 3/4 " "	75 00— 78 00
Sycamore 1 " "	33 00— 35 00
do 1/2 " "	30 00— 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00— 70 00
do 1 pouce et épais " "	38 00— 42 00
do 1/2 " " " "	30 00— 35 00
Frêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Chêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Cerisier bon " "	60 00— 70 00
do commun " "	25 00— 30 00
Merisier par M	25 00— 30 00
Hêtre "	22 00— 25 00
Tilleul "	22 00— 30 00
Noyer tendre "	40 00— 45 00
Erable "	25 00— 30 00
Maronnier "	— 40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	8 00— 8 25
do do 2e qualité " "	6 00— 7 00
do do extra sciés " "	6 50— 6 50
do do clair et sciés " "	4 50— 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50— 3 00
do cèdre " "	— 5 50
do do mélè " "	4 00— 5 00
do do No. 1 " "	— 3 00
do pruche " "	3 00— 3 25
Lattes pruche " "	— 2 25
do épinette et pin " "	2 50— 2 75

EMPRUNT DES TROIS MILLIARDS.

A notre grand regret, notre dernier numéro était sous presse quand arrivait la malle qui devait nous apporter les journaux contenant le remarquable et noble discours par lequel le ministre des finances de la République française annonçait à l'Assemblée nationale les résultats merveilleux de l'Emprunt.

Voici comment s'est exprimé M. de Gonlard :
Messieurs, dix-huit mois se sont à peine

écoulés depuis que la France, rentrée en possession d'elle-même, a commencé l'œuvre de son affranchissement et de sa reconstitution. A cette époque, sur laquelle nous ne saurions arrêter nos pensées sans tristesse, il fut pris au nom de notre pays l'engagement de payer à l'Allemagne une indemnité de cinq milliards.

Je crois exprimer le sentiment de tous en disant que, à ce moment, ce fut non-seulement avec un sentiment de douleur profonde, mais encore avec un véritable effroi, que nous apprimes les dures conditions que le sort de la guerre faisait peser sur nous.

Cinq mois plus tard, quoique la fortune eût alors épuisé, sur nous se rigoureux les plus cruelles, le gouvernement et l'Assemblée résolurent, d'un commun accord, d'entamer l'œuvre principale que le pays avait confiée à leur sollicitude.

La situation encore bien critique du pays ne vous empêcha pas de décider qu'un appel serait adressé au crédit public. Cet appel a été entendu. Vous savez avec quel admirable élan il y fut répondu; vous n'avez point oublié avec quelle éclat réussit cette première opération sous la direction puissante de l'homme illustre que vous avez constitué le dépositaire du gouvernement, et grâce aux soins éclairés et au dévouement du ministre vaillant et habile dont le nom demeure attaché à l'expérience décisive de 1861. (Mouvement.) (Les regards se portent sur M. Pouyer-Quertier.)

L'emprunt de deux milliards a été couvert plus de deux fois.

La France, dans cette grande et belle opération, prit la part la plus considérable.

L'Europe, étonnée, la regarde accomplir son œuvre en ne s'y mêlant qu'avec une extrême réserve.

J'arrive maintenant aux suites de l'opération. Le miracle financier, — on l'appellait ainsi à cette époque, — ne se démentit pas dans la suite. L'opération s'est continuée dans des conditions aussi heureuses qu'elle avait été conçue et inaugurée. En moins d'une année, la situation financière s'est dégagée sans efforts et nous avons atteint l'heure dernière où il est devenu possible de reprendre et de continuer l'œuvre que nous avons commencée.

C'est pour cette dernière partie de cette œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

Vous nous avez donné ces pouvoirs par le vote de la loi d'emprunt; maintenant, nous venons vous rendre compte de l'usage que nous en avons fait; nous vous apportons les résultats de la mission que nous avons eue à remplir.

Nous demandions à la France et à l'Europe trois milliards et demi environ; la souscription nous a fourni: en rentes, 2 milliards 464 millions; en capital; plus de quarante et un milliards. (Bravos et applaudissements à gauche), c'est-à-dire douze fois la somme qui était demandée.

Dans ces chiffres notre pays figure pour un chiffre de rentes de 1 milliard 37 millions, qui se décompose ainsi: Paris, 700 millions 886,000 fr.; les départements 246 millions 470,000 fr.

Le contingent de l'étranger s'est élevé à un milliard 426 millions 779,000 francs de rente.

Ainsi l'emprunt se trouve couvert, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, plus de douze fois. Il reste même quelques résultats à connaître qui ne manquent pas d'une certaine importance et qui ne sont pas encore parvenus au département des finances.

La France, vous pouvez le remarquer, a suffi seule pour couvrir et au-delà l'emprunt dont le pays avait besoin. Les départements français qui, dans l'emprunt de 2 milliards, avaient figuré en 1871 pour une somme de 62 millions de rentes, figurent aujourd'hui pour une somme de 246 millions. Ces chiffres ont une signification qui nous dispense, je le crois, de longs commentaires. Je ne sais pas si les impressions que vous éprouvez sont semblables aux miennes, mais j'avoue que c'est avec une

sorte de trouble d'esprit, de stupéfaction, que j'ai vu apparaître ces chiffres formidables, qui n'avaient jamais figuré dans aucun temps, dans aucun pays, dans aucun emprunt, dans aucune des grandes affaires financières de ce monde.

Au premier moment, nous nous sommes demandés, comme vous devez vous le demander à vous mêmes s'il n'y a pas là quelque chose de nature à nous alarmer; eh bien, sans nous laisser aller à des illusions, en luttant même contre elles, nous avons été amenés, après réflexion, à envisager avec tranquillité et confiance le prodige dont nous sommes témoins. Nous nous sommes dit que nous ne tenons peut-être pas assez compte les uns et les autres des transformations qui se sont opérées depuis un certain temps, dans le crédit public européen.

La fortune mobilière a conquis à notre époque, une place inconnue jusqu'alors; elle a pris des proportions qu'il ne nous avait point été donné de mesurer, qu'ignoraient nos devanciers et que nous avons longtemps ignorés nous-mêmes.

Tout est nouveau dans ce qui se passe aujourd'hui. Le crédit public obéit à une loi nouvelle qui se révèle à nous à certaines heures et que les circonstances que nous venons de traverser ont mises de lumière. Il y a là quelque chose qui doit nous rendre moins défiants, moins inquiets, moins ingrats vis-à-vis de la démonstration dont la France vient d'être l'objet. Quant à nous, messieurs, nous aurions tort de tirer vanité de ce succès, qui dépasse tellement nos espérances nous commettrions une faute regrettable nous ne saurions pas rester dans le rôle modeste que nous avons eu le courage de nous imposer, qui constitue notre véritable dignité et qui est notre sauvegarde. (Vives marques d'adhésion et d'approbation.)

Cependant il doit nous être permis de tirer de ce qui se passe quelques conclusions consolantes. Nous avons le droit de constater avec satisfaction la vitalité de notre chère France, la place qu'elle occupe parmi les autres nations, la juste idée qu'on se fait de son incomparable solvabilité, la confiance enfin qu'elle inspire au monde entier. (Très bien! très bien!)

Nous avons droit de constater avec une légitime fierté ce que vaut la parole de notre pays, cette parole qui appelle à elle tous les capitaux de l'Europe, tous les capitaux qui cherchent leurs garanties dans la bonne foi et dans la loyauté avec laquelle un peuple tient ses engagements. (Assentiment général.)

Une nation qui, comme la nôtre, montre qu'elle a foi en elle-même, cette nation, messieurs, est autorisée à compter sur l'avenir, elle a le droit de considérer la rude leçon qu'elle a reçue comme une expiation de ses fautes et comme une surprise de la fortune; mais, grâce au ciel, elle n'est pas condamnée à y reconnaître le signe de sa décadence. (Très bien! très bien!)

Messieurs, en présence de ce grand intérêt matériel qui vient d'obtenir satisfaction, en présence de ses légitimes conséquences qu'il nous est donné d'entrevoir. Je sens le besoin d'exprimer à cette tribune la pensée qui s'empare de moi. J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée. (Acclamations sur un grand nombre de bancs.) C'est Dieu qui, en nous donnant cette récolte abondante, nous a fourni le plus précieux des tous les biens, c'est Dieu qui a donné au patriotisme français la possibilité d'étendre les limites de la générosité, et d'ajouter ainsi quelque chose au sacrifice déjà consentis. (Applaudissements.)

Un dernier mot, messieurs. N'oublions pas non plus que c'est à la France pacifique, à la France laborieuse, à la France honnête, à celle qui est fermement dévouée aux idées d'ordre et de sage liberté. (Vive approbation à droite), que c'est à la République conservatrice. (Applaudissements répétés à gauche), oui, à la République conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éternelle de toute société civilisée, et que c'est à elle que nos concitoyens et les étrangers ont donné témoignage d'une absolue confiance.

Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, messieurs, n'a pas cessé de croire en nous, il ne doute pas des destinées que la Providence nous réserve n'en doutons pas nous-

mêmes, sachons les mériter par notre union, par notre sagesse et par notre patience. (Très bien! très bien!—Bravos et applaudissements redoublés à gauche et au centre gauche.)

ANALYSE DE LA SOUSCRIPTION.

Les chiffres des souscriptions à l'Emprunt sont intéressants à analyser.

Plus de 2 milliards et demi de rente, représentant un capital de plus de 42 milliards ont été souscrits. Dans ce chiffre, Paris figure pour 791 millions de rente, les départements pour 256 millions et demi, et l'étranger pour 1 milliard 427 millions. Les principales villes de l'Alsace-Lorraine ont apporté à l'œuvre de la libération un contingent significatif: Strasbourg a souscrit pour 44,431,800 fr. de rente; Mulhouse, plus de 22 millions et demi de rentes; Metz, pour 4,373,260 fr., et Colmar pour 14 millions de rente, soit par ces quatre villes un milliard quatre cent quarante et un millions de capital.

L'Allemagne du Nord figure pour une somme de 4 milliards et demi, sur lesquels Berlin a fourni 3 milliards et demi. Francfort a souscrit 206 millions de rente et Cologne 207.

La Belgique, de son côté, n'est pas restée indifférente à l'appel que lui faisait la France; près de 9 milliards, telle a été sa réponse. L'Angleterre, qui, au dernier Emprunt avait montré plus que de la tiédeur, a couvert à elle seule plus de deux fois le capital demandé, en souscrivant pour 7 milliards. Toutes les autres nations de l'Europe ont concouru dans une large mesure au succès de l'opération; l'Italie a souscrit pour 620 millions, la Turquie pour 580 millions, la Hollande pour 170 millions de rentes et Genève pour plus de 23 millions de rente. L'Agence du Comptoir d'escompte à Bombay, tout en n'acceptant que des versements de garantie en or ou argent, a vu les demandes s'élever à 1,250,000 fr. de rentes.

À Constantinople, la souscription s'est élevée à un demi milliard.

La comptabilité de la caisse du Trésor a été tenue, pendant cette gigantesque et rapide opération, avec une telle exactitude, qu'il ne s'est produit qu'une seule erreur; et cette erreur, qui était de neuf francs cinquante centimes, a été retrouvée.

Les membres du corps diplomatique de Paris sont rendus le 31 juillet chez M. Thiers pour le féliciter de l'immense succès de l'Emprunt.

Le président de la République n'a pu s'empêcher de dire à M. d'Arnim :

—Eh bien! monsieur le comte... vous voyez que nous ne sommes pas encore sur la paille.

M. d'Arnim s'est borné, pour toute réponse à sourire en serrant la main du président.

BANQUE DE FRANCE.

Il est intéressant d'étudier le bilan de la Banque de France, au moment de la souscription de l'Emprunt. Pendant la semaine où cette opération a eu lieu, l'encaisse s'est relevé de 56 millions et demi, et dépasse 757 millions, par suite des versements effectués en numéraire; il y a lieu de s'attendre à le voir baisser bientôt. Le portefeuille de Paris et celui des succursales ont prodigieusement augmenté: le premier, de 397 millions et demi à près de 690 millions, et le second, de 313 millions à 502 millions; on a escompté le plus possible de papier, pour souscrire de même pour les avances sur métaux précieux et valeurs, qui atteignent le chiffre, inouï depuis longtemps, de 187 millions et demi au lieu de 141 millions et demi. Le compte courant débiteur du Trésor est monté de 96 millions, à 630

millions et les comptes courants de Paris, de 463 millions à 650 millions et demi. Cette dernière augmentation s'explique par les remboursements déjà effectués sur les excédants de souscription; comme il n'avait été rien remboursé encore dans les succursales, les comptes courants des particuliers y accusent une diminution de 5 millions à 32 millions et demi. Mentionnons encore les comptes divers, portés de 49 millions à 122 millions, par suite d'opérations relatives à l'Emprunt dans les succursales, mais non encore classées, et la réduction de la circulation de 2 milliards 425 millions à 2 milliards 320 millions, parce que beaucoup de versements ont été faits en billets. Les escomptes les réescomptes atteignent 14 millions, soit près de 4 millions pour le semaine. Pas de changement sur les autres chapitres.

Quant aux actions, elles montent toujours, et il ne saurait en être autrement; on les cote ce soir 3,820 et 3,835, assez près du cours de 4,000 fr., qui n'aura rien d'exagéré.

BANQUE D'ANGLETERRE.

Le bilan de la Banque d'Angleterre est aussi comme celui de la Banque de France, un bilan d'omission. Les augmentations des comptes courants particuliers y sont, à 13 millions près, la contre partie de 110 millions sur le portefeuille.

Jusqu'à présent les expéditions d'or en Allemagne, dont par notre correspondance de Londres, n'ont pas pesé trop sur l'encaisse métallique.—*Le Conseiller.*

UN FRIPON GRAND SPÉCULATEUR.

Les faits que nous allons rapporter se sont passés dernièrement en Angleterre. Une trop grande ambition conduit souvent au crime, le désir immodéré de faire fortune a été la perte d'un grand nombre, et de nos jours ce n'est pas la moindre des plaies qui rongent notre société. Tout le monde veut être riche, tant il est vrai qu'aujourd'hui la richesse seule et le succès dans les affaires donnent de la considération: les qualités de l'esprit et du cœur entrent pour peu dans la considération dont peut jouir un homme engagé dans le commerce. L'exemple que nous allons citer est plein d'enseignements pour la jeunesse, et pour ceux qui seraient tentés de s'écarter de la voie de l'honneur et du devoir.

Henry Davidson, fils d'un agent retiré de l'armée anglaise, reçut une excellente éducation, et après avoir pris ses degrés au King's Collège à Londres, obtint un emploi comme assistant teneur de livres et comptable dans la maison de S. W. Silver & Cie., de Cornhill dans cette même ville.

Après avoir passé deux années dans cette capacité, le premier comptable mourut, et Davidson devint le premier comptable de la maison. Les recettes au comptant s'élevaient en moyenne à £500 stg. par jour. Les livres étaient tenus en partie simple, il était assistant caissier en même temps que comptable. Lorsque les clients venaient solder leurs comptes en l'absence du caissier, Davidson recevait l'argent, et au lieu de l'entrer au livre de caisse, il en donnait crédit au client dans le grand livre et mettait l'argent dans sa poche.

Les soustractions s'élevaient en moyenne à £50 stg. par jour, et au bout de huit ans, il avait volé cent vingt mille livres sterling à ses patrons. Il avait, à différentes dates, placé ce montant dans les fonds consolidés, et en 1863, il se trouvait à la tête d'un capital de sept cent cinquante mille livres. A cette époque, il

résolut de demeurer encore douze mois chez ses patrons, sans soustraire aucune somme d'argent, afin d'effacer toute trace de sa malhonnêteté.

La fortune le favorisait, et aucun soupçon ne s'éleva contre lui. Il vivait très retiré, ne faisant aucune extravagance et avait des habitudes rangées. Au printemps de l'année 1870, il donna sa démission, et commença des affaires pour son propre compte avec un associé, nommé Gordon, qui avait été avocat, mais retiré du barreau depuis quelque mois. Ils s'établirent dans Lombard Street, marchands généraux, et commencèrent à expédier des marchandises dans toutes les parties du monde sur une échelle gigantesque. Leurs spéculations sur le fer étaient énormes, et en un mois seul ils perdirent plus de £100,000 sur la fonte.

Sur le marché monétaire de Londres, les warrants ont cours aussi facilement que les greenbacks aux Etats-Unis, ou le papier monnaie des autres pays. Davidson fit imprimer des blancs de warrant, et les remplissant pour 10,000 tonnes de fer qu'ils étaient censés représenter, et qui, selon les warrants, devaient être sur les quais de Londres; il alla trouver Messrs. Barrett, Hoare & Cie., banquiers de Butcher's Lane, et obtint sur ces mêmes warrants une somme de £20,000.

Les £20,000 furent dûment payées entre les mains de Davidson & Gordon, et leurs traites promptement payées par les mêmes banquiers à mesure qu'elles étaient présentées. Ils obtinrent ainsi plus de £1,000,000 de Messrs. Smith, Payne & Smithy, Barclay, Bevan, Fritton & Cie.; Roger Canliffe et de la "London Discount Company." Roger Canliffe, plus avisé que d'autres banquiers de Londres, ayant remarqué qu'un nombre extraordinaire des traites de Davidson et Gordon étaient offertes à l'escompte, commença à examiner ses garanties. Il envoya un de ses employés aux différents quais où le fer représentés sur les warrants devait se trouver. L'employé lui fit rapport qu'il ne se trouvait pas de fer au nom de Davidson & Gordon, sur aucun des quais. De fait, les warrants étaient faux. Le commis eut une entrevue avec les gardiens de quais, il fut reconnu que les signatures quoique fausses, étaient parfaitement imitées.

Robert Canliffe, qui est un quaker, étant créancier pour une somme de plus de £100,000 sur des warrants forgés, ne crut pas prudent d'agir avec précipitation. Prenant son commis à l'écart, il lui enjoignit de garder le plus profond secret sur ce qu'il connaissait de l'affaire, et lui fit cadeau de £50. Mr. Canliffe adressa un billet à Mr. Davidson, lui demandant de passer à son bureau à huit heures du soir, heure tout-à-fait inusitée pour un courtier de Londres, lui intimant qu'il avait à lui causer d'affaires de la plus haute importance.

A la réception de cette note, Davidson ne douta plus que quelque chose était découvert, mais il ne s'en alarma aucunement. Davidson connaissait parfaitement que Canliffe considérerait la transaction à un point de vue d'affaire. Commencer une poursuite contre le faussaire, et perdre £100,000 n'était pas agréable. A huit heures, le soir du huit mai 1871, Davidson fut admis dans le bureau privé de Canliffe dans Lombard Street. Ce dernier l'informa qu'il le tenait responsable pour toutes les transactions de la société Davidson et Gordon avec sa maison, car il ne considérait Gordon que comme un prête-nom, qu'il lui avait volé £100,000, et

qu'il pouvait l'envoyer au bain pour la vie, mais que son intention n'était pas d'en agir ainsi avec lui s'il voulait agir selon ses instructions, et lui payer le montant qu'il lui devait. La perspective d'une détention à vie n'était pas particulièrement agréable à Davidson; il écouta donc attentivement les propositions de Canliffe.

Il fut convenu entre eux, que Canliffe avancerait encore £100,000, pour retirer les warrants lorgés, d'entre les mains des autres banquiers, et que Canliffe serait leur référence commerciale, et qu'il leur donnerait une telle réputation, que leur crédit serait illimité, qu'ils achèteraient pour £1,000,000 dans Londres, Manchester, Glasgow et Birmingham, et qu'ils enverraient ces marchandises en consignment à New York, Calcutta, Madras et Bombay, recevant des avances de deux tiers sur le montant des factures; que les £200,000 que la société Davidson devraient à la maison Canliffe, aussitôt qu'il lui aurait avancé la somme de £100,000, (ce qu'il fit le jour suivant) lui serait remboursé sur les avances que lui feraient les marchands sur consignations de la maison Davidson et Gordon Agissant d'après ces instructions, ils achetèrent un montant énorme de marchandises, sur lesquelles ils reçurent de divers marchands de Londres, des avances au montant de £750,000. Ils payèrent à Canliffe une somme de £20,000, le faisant leur créancier pour une balance de £126,000.

Au mois de janvier de cette année, ils arrêtèrent leurs paiements et se mirent en faillite avec un passif de £800,000.

Le même jour, Gordon se jeta dans le canal du Regent Park, et son corps ne fut retrouvé que deux semaines plus tard.

Mais Henry Davidson ne s'effraya pas à ce point, muni d'une somme de £20,000, il gagna le Havre et s'embarqua sur le vapeur *Ville de Paris*, pour New York. Il descendit au Grand Hotel Central, où il demeura près d'un mois, lorsqu'un jour il se crut découvert par un agent de la police secrète. Il avait fait la connaissance d'une dame d'une grande beauté, avec laquelle il avait l'habitude de faire de longues promenades. L'individu qu'il prenait pour un agent de police était un amoureux de la dame. Ne se croyant plus en sûreté à New York, il s'embarqua sur l'*Hermann* pour Brème. De Brème, il gagna Dieppe, où pour son malheur, il fit la rencontre du fils de Canliffe. Ce dernier le fit de suite arrêter comme banqueroutier frauduleux et fugitif. Davidson fut placé sur les chars d'un train de Dieppe à Rouen, son bras gauche lié à celui d'un gendarme. A environ six milles de Dieppe, comme le train passait sous un tunnel il tira de sa poche un revolver de Colt et se l'appliquant à la tête il le déchargea trois fois. Son corps fut ramené à Londres et enterré dans le cimetière de High Gate.

— Les apparences de la récolte de soie en Europe sont loin d'être favorables. Les dernières tempêtes ont occasionné beaucoup de maladies parmi les vers à soie, surtout dans les districts montagneux du sud de la France et de l'Italie, où sont situés la plus grande partie des mûriers. Dans quelques districts la perte s'élèvera à plus de moitié, dans d'autres un tiers des vers écloa a péri. Les prix ont déjà augmenté en anticipation de la rareté de la matière première. Les demandes pour la soie brute de Chine seront plus actives, et probablement que les cocons produits cette année en Californie auront leur prix et seront recherchés par les manufacturiers.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 29 AOUT 1872.

LE PROCHAIN TARIF.

Les indices s'accroissent et nous avons presque la certitude absolue que le Canada va revenir au tarif de 20 p. 100 inaugurée en 1859 et réduit à 15 en 1865.

Chaque jour apporte de nouvelles preuves de la tendance vers ce résultat qui pour nous, ne fait plus aucun doute.

Dans le cours de la présente campagne électorale les trois premiers ministres, Sir John A. MacDonald, Sir G. E. Cartier et Sir Francis Hincks ne se sont pas cachés de leur disposition à donner à l'industrie canadienne une protection plus efficace. Entraînés par le courant de l'opinion publique, ils ont promis à diverses reprises un remaniement du tarif de manière à satisfaire les exigences des manufacturiers et des industriels.

D'ailleurs, comme nous l'avons répété vingt fois, l'abolition des droits sur le thé et le café, les grands travaux publics entrepris, l'augmentation de la dette publique qui en résultera vont nécessiter la création de ressources extraordinaires, qu'il faudra trouver soit dans l'augmentation des droits actuels, soit par la création de nouveaux impôts et peut-être par les deux moyens à la fois.

Quand bien même nous n'aurions pas la parole des ministres, nous n'aurions pas de peine à en arriver à cette conclusion qui s'impose d'elle-même.

L'industrie canadienne va donc recevoir pleine et entière satisfaction. Le commerce obtient aussi tout ce qu'il veut. L'agriculture sera-t-elle seule à ne rien obtenir? C'est pourtant l'intérêt le plus important. Ce qu'il lui faut c'est un traité de réciprocité qui lui permettra de disposer à bon compte de ses produits. Elle ne devrait point consentir à l'imposition de nouvelles charges, à moins de recevoir une compensation dans la conclusion d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Telle est la véritable solution de tout le problème économique du Canada.

LA PROTECTION.

Nous avons donné dans un récent numéro les réponses de l'Hon. John Young aux questions posées par l'Association Industrielle de Montréal. Voici maintenant celle des autres candidats pour les trois divisions électorales de Montréal:—

Montréal, le 2 Août 1872.

Monsieur, J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 ultimo, demandant certaine information de la part du Comité de l'Association Industrielle de Montréal, et, en réponse, je me permettrai de suggérer, comme résultat plus satisfaisant, que le sujet dont il est question soit discuté et expliqué dans une entrevue qui nous permettrait d'étudier chaque question soumise plus à fond que par correspondance.

Je serai très heureux d'avoir occasion de parler de ce sujet et je serai prêt à vous voir, vous ou quelques membres du Comité, jeudi prochain, ou tout autre jour suivant, dans l'après-midi, si cette proposition vous convient.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

GEO. E. CARTIER.

JOHN J. McLAREN, ECR.,

Sec. Ass. Indust. Montréal.

(Conformément au désir exprimé dans la réponse qui précède, un Comité du Conseil a

eu une entrevue avec l'Hon. Sir George E. Cartier, et le sujet dont la lettre s'occupe et les questions proposées, ont été examinés. Dans ses explications, Sir George E. Cartier a assuré le Comité qu'il était tout à fait en faveur de la politique de protection modérée des manufactures du pays, inaugurée en 1859 par le Gouvernement d'alors, et dont il faisait partie; que, bien qu'il soit opposé à toute protection extrême qui interviendrait sérieusement dans notre commerce étranger, et conduirait à un droit d'accise sur les marchandises manufacturées afin de faire face aux exigences du revenu, il est en faveur de l'encouragement de nos manufactures, non seulement par l'admission libre de droits des matières premières, mais en faisant ce qu'il est nécessaire pour rendre ce système effectif savoir, en laissant un tarif modéré sur les marchandises manufacturées; et que l'ajustement du tarif, nécessité par le rappel des droits sur le thé et le café et les dépenses pour d'importants travaux publics, devrait être fait de manière à aider à développer nos intérêts industriels.)

J. J. McLAREN, ECR.,

Sec. Ass. Indus. Montréal.

Cher Monsieur, les nombreux devoirs que j'ai à remplir en ce moment m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 30 ult., et je vous demande pardon de ce retard.

Au nom de l'Association Industrielle de Montréal, vous me demandez:

1. Jusqu'à quel point j'approuve les principes de protection, tels qu'appliqués à ce pays, en opposition à ceux appelés généralement système du Libre-Echange.

2. Jusqu'à quel point je voudrais coopérer à la réalisation des projets de votre association en encourageant le développement des intérêts industriels du pays.

3. Quelles mesures législatives je favoriserais pour faire adopter ces principes.

Je suis heureux d'avoir déjà répondu à ces questions dans mon premier discours aux électeurs de Montréal Est, le 20 courant, dont je vous envoie un rapport complet, publié dans le *National* du 26 juillet.

Comme vous le verrez par ce discours, mes opinions sont je crois, tout à fait conformes à celles de votre association, et j'ai plaidé fortement le système de protection.

Je crois que ces principes sont indispensables pour assurer le développement des ressources industrielles du pays, et je désire favoriser de tout mon cœur, toute législation qui les mènerait à bonne fin, convaincu que je suis qu'ils peuvent seuls assurer la prospérité du pays, et arrêter l'immigration qui nous enlève des milliers de compatriotes qui vont aider au progrès de l'industrie étrangère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

L. A. JETTÉ.

Montréal, 5 août 1872.

JOHN J. McLAREN, ECR.,

Secrétaire de l'Ass. Ind. de Montréal.

Monsieur.—J'accuse réception de votre communication du 30 ultimo, me demandant mon opinion aussi explicite que possible, pour répondre à l'information demandée par votre Association.

1. Jusqu'à quel point j'approuve les principes de Protection, comme étant applicables à ce pays, en opposition à ceux généralement connus, comme le Libre Echange.

2. Jusqu'à quel point je voudrais coopérer à la réalisation des vues que se propose votre association, en encourageant le développement des intérêts industriels du pays.

3. Quelles sont les mesures législatives que je favoriserais, pour faire adopter ces principes.

En réponse, je crois vous dire;

1. Que j'approuve le principe de la protection modérée comme spécialement applicable à ce pays, croyant que, sans cela, le développement de notre industrie manufacturière, en face de la concurrence bien assise venant du dehors, est encore une impossibilité, par rapport à plusieurs branches, et que, sans nous procurer un emploi constant dans ce climat, par nos manufactures seules, nous ne pouvons arrêter aucune partie considérable de l'immigration traversant

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE